

Recherches sociographiques



Le comportement résidentiel de la population d'origine française à Ottawa, 1961, 1971, 1981

André Langlois

Volume 27, numéro 2, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056209ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056209ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langlois, A. (1986). Le comportement résidentiel de la population d'origine française à Ottawa, 1961, 1971, 1981. *Recherches sociographiques*, 27(2), 261–273. <https://doi.org/10.7202/056209ar>

Résumé de l'article

Ottawa a considérablement évolué du point de vue ethnodémographique, durant la période 1961-1981. De ville à caractère biethnique, elle est devenue franchement multiethnique. La population d'origine française ayant diminué même en nombre absolu, on analyse ici les conséquences de cette décroissance sur la répartition spatiale. À rencontre des théories de l'École de Chicago, les résultats mettent en évidence un processus de décentralisation qui ne favorise pas l'intégration spatiale. L'analyse est basée sur la variable origine ethnique; elle utilise diverses mesures de concentration et dégage la structure factorielle des associations spatiales entre les groupes ethniques.

LE COMPORTEMENT RÉSIDENTIEL DE LA POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE À OTTAWA, 1961, 1971, 1981

Ottawa a considérablement évolué du point de vue ethno-démographique, durant la période 1961-1981. De ville à caractère biethnique, elle est devenue franchement multiethnique. La population d'origine française ayant diminué même en nombre absolu, on analyse ici les conséquences de cette décroissance sur la répartition spatiale. À l'encontre des théories de l'École de Chicago, les résultats mettent en évidence un processus de décentralisation qui ne favorise pas l'intégration spatiale. L'analyse est basée sur la variable origine ethnique; elle utilise diverses mesures de concentration et dégage la structure factorielle des associations spatiales entre les groupes ethniques.

La ville d'Ottawa offre un cadre particulier à l'intérieur duquel on peut analyser la situation de la population d'origine française. Bien sûr, ce cadre comporte certaines similarités avec ce qu'on peut retrouver à Montréal; par exemple, un environnement à prédominance biculturelle mais où la multiplicité ethno-culturelle ne cesse de s'affirmer. D'autre part, il s'en différencie du fait qu'il se situe dans un contexte social et politique différent, lequel fournit à la population d'origine française, dans ses efforts de réalisation et d'affirmation comme communauté distincte, des moyens dont l'envergure et la diversité ne sauraient aucunement se comparer à ce qui existe sur l'autre rive de l'Outaouais. À notre connaissance, le cas de la population d'origine française d'Ottawa n'a pas encore retenu l'attention des analystes de l'espace résidentiel.

A) Méthode

1. Les données

L'analyse de la dynamique de la structure ethnique de l'espace résidentiel urbain, à l'aide des données du recensement, n'est pas sans poser de problèmes dont la résolution exige certains compromis, certains choix, qui peuvent apparaître arbitraires. Un premier problème concerne la sélection du meilleur indicateur des composantes de la dimension ethnique d'une population urbaine. On choisit généralement parmi les trois indicateurs suivants: le lieu de naissance, la langue maternelle et l'origine ethnique. Idéalement, il faudrait tenir compte de chacun de ces critères. Malheureusement, avec l'utilisation de données regroupées spatialement, cela s'avère impossible et le chercheur se trouve généralement dans l'obligation d'effectuer un choix qui est loin de faire l'unanimité. En effet, d'aucuns privilégient le lieu de naissance pour la facilité avec laquelle ce critère permet de différencier des populations de même langue mais provenant d'un contexte socio-culturel différent.¹ D'autres insistent sur la langue maternelle pour des raisons liées à la précision, car il s'agirait selon eux du seul critère permettant de distinguer, dans un groupe donné, la partie véritablement active dans la vie intra-communautaire.² Enfin, l'origine ethnique trouve ses défenseurs parmi ceux qui se préoccupent de tenir compte de l'ensemble des éléments composant un groupe donné, même si ces éléments participent à des degrés divers à la vie socio-culturelle du groupe.³

Il n'est pas ici dans notre intention de résoudre ce problème de choix du meilleur indicateur. Soulignons cependant que le désaccord des chercheurs renvoie au fait que certaines ethnies s'identifient mieux par la provenance géographique, alors que d'autres se laissent saisir davantage par la langue maternelle ou l'origine ethnique. Bref, le choix du meilleur indicateur reste une affaire de jugement, compte tenu des objectifs de l'étude et des groupes analysés. Pour notre étude, nous avons utilisé les données du recensement se rapportant à l'origine ethnique, car nous voulions tenir compte de l'ensemble de la population se rattachant de près ou de loin aux différentes communautés ethniques, en particulier à la communauté ethnique française. Comme l'indique le tableau 1, nous n'avons retenu que les principales communautés ethniques composant la population urbaine d'Ottawa, soit celles dont les effectifs étaient

1. Mario POLÈSE *et al.*, *La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques: Montréal, 1971*, Montréal, I.N.R.S.-Urbanisation, 1978.

2. Voir, par exemple: Calvin VELTMAN, « L'évolution de la ségrégation linguistique à Montréal, 1961-1981 », *Recherches sociographiques*, XXIV, 3, 1983 : 379-390.

3. À ce sujet, voir l'intéressante discussion de Louis LE BORGNE, « Les questions dites ethniques », *Recherches sociographiques*, XXV, 3, 1984 : 421-439.

supérieurs à cinq mille personnes à l'une ou l'autre des années considérées dans l'analyse.⁴

Un deuxième problème tient aux changements survenus d'un recensement à l'autre dans la délimitation des unités spatiales, en l'occurrence, les secteurs de recensement. Dans notre cas, on n'a affaire qu'à une simple subdivision des secteurs, sans aucune modification des délimitations pré-existantes. Pour fins de comparaison, nous avons retenu le cadre spatial et le découpage du recensement de 1961. Ce compromis nous est apparu parfaitement acceptable car le territoire défini par les secteurs de 1961 couvrait encore, en 1981, l'essentiel de l'espace urbain d'Ottawa. Il nous a fallu quand même éliminer de l'analyse la ville-banlieue d'Orlean qui, durant la période, a pris une importance considérable.

Notons enfin qu'au cours de la période 1961-1981, la composition de la population d'Ottawa s'est modifiée en raison notamment de l'expansion considérable de la fonction publique fédérale et de tout ce qui a pu en découler indirectement. Ces changements devraient se répercuter sur la structure ethnique de l'espace résidentiel d'Ottawa.

2. Les mesures

Traditionnellement, l'étude de la répartition d'un groupe dans un ensemble géographique particulier s'est faite à l'aide de mesures évaluant le degré de concentration spatiale. Ces mesures, appelées coefficients de ségrégation, sont bien connues des chercheurs et elles ont fait l'objet de nombreuses contributions méthodologiques.⁵ Entre autres, on a montré que ces coefficients, notamment l'indice de dissimilarité (D) et le coefficient de Gini (G), étaient reliés à certaines propriétés géométriques de la courbe de Lorenz. On a montré également comment ces coefficients évaluaient l'intensité d'une concentration globale sans tenir compte des particularités suivant lesquelles s'inscrivait cette concentration.⁶

4. Pour l'analyse des liens spatiaux entre la population d'origine française et les autres populations, nous avons ajouté celles d'origines polonaise, ukrainienne, hongroise et libanaise.

5. Parmi les contributions les plus marquantes, rappelons celles de O. DUNCAN et B. DUNCAN, « A methodological analysis of segregation indexes », *American Sociological Review*, XX, 2, 1955 : 210-217; et de J. JAHN, C. SCHMID et C. SCHRAG, « The measurement of ecological segregation », *American Sociological Review*, XII, 3, 1947 : 293-303. Quelques contributions plus récentes : C. WINDSHIP, « A reevaluation of indexes of residential segregation », *Social Forces*, LV, 1977 : 1059-1066; B. KESTENBAUM, « Notes on the index of dissimilarity : a research note », *Social Forces*, LIX, 1, 1980 : 275-280; B. MORGAN, « An assessment of some technical problems in the comparative study of residential segregation », *Transactions of the Institute of British Geographers*, VII, 1982 : 227-232.

6. Voir, à ce sujet, l'intéressante démonstration de C. RAFFESTIN, D. BACHMAN et C. TRICOT, « Élaboration et construction d'un nouvel indice de concentration », *L'Espace géographique*, III, 4, 1974 : 303-310.

TABLEAU 1
Importance des principales ethnies, Ottawa, 1961, 1971 et 1981.

ORIGINE ETHNIQUE	IMPORTANCE NUMÉRIQUE ET TAUX DE CROISSANCE ANNUEL					
	1961		1971		1981	
	N	Taux %	N	Taux %	N	Taux %
<i>Britanniques</i> *	171 001	53.6	222 770	55.0	197 780	46.5
Anglais	75 017	23.5	—	—	106 645	25.2
Écossais	39 184	12.3	—	—	29 590	7.0
Irlandais	53 616	16.8	—	—	35 350	8.4
Autres	3 184	1.0	—	—	26 195	5.9
<i>Français</i>	87 918	27.6	102 305	25.3	89 755	21.1
<i>Minorités</i>	53 368	16.7	79 785	19.7	134 165	31.8
Allemands	11 111	3.5	15 040	3.7	11 075	2.6
Italiens	8 712	2.7	14 225	3.5	14 290	3.4
Juifs	3 584	1.1	6 940	1.7	7 030	1.7
Néerlandais	4 790	1.5	5 720	1.4	4 390	1.0
Chinois	1 021	0.3	2 770	0.7	7 225	1.7
Autres	34 150	10.7	35 090	8.7	90 155	21.3
POPULATION TOTALE	318 924		404 860		422 495	
		2.7		0.4		0.4

* Les données du recensement de 1971 ne distinguent pas les sous-groupes de la population d'origine britannique.

Pour combler l'insuffisance des coefficients précédents (insensibilité à certaines différences dans la répartition des groupes, la forme notamment) nous utiliserons ici, outre l'indice de dissimilarité, un coefficient dit de différenciation (DIFF) et un second dit de prépondérance (PRE). Ces coefficients ont pour but de quantifier la forme de la concentration spatiale, telle qu'exprimée par la courbe de Lorenz. Le premier servira à exprimer le degré d'opposition entre les unités spatiales où un groupe est le plus fortement et le plus faiblement représenté, compte tenu de l'intensité de la concentration telle que mesurée par l'indice de dissimilarité. Quant au second coefficient, il nous servira à mesurer le degré de prépondérance de l'une ou l'autre des deux situations suivantes : présence quasi exclusive (valeur positive de l'indice) ou absence quasi totale (valeur négative de l'indice) d'un groupe donné dans quelques-unes des unités spatiales utilisées.⁷ Bref, les coefficients DIFF et PRE nous permettront de saisir les changements, non seulement par rapport à l'intensité de la concentration mais aussi par rapport à la façon dont s'est exprimée spatialement cette concentration.

Enfin, nous avons procédé à l'analyse factorielle des associations inter-ethniques pour l'ensemble de la période considérée, tout en gardant la possibilité de distinguer la situation de 1961 de celle de 1981. Il suffisait de différencier les variables de répartition spatiale selon l'année. Ainsi, la répartition spatiale de la population d'origine française est représentée par deux variables : par FRA61 pour l'année 1961 et par FRA81 pour l'année 1981. La technique d'analyse utilisée est celle des composantes principales avec rotation varimax.⁸

B) *Composition ethnique et répartition spatiale*

La population d'Ottawa est l'une des plus diversifiée ethniquement.⁹ On peut alors qualifier Ottawa de ville non seulement biculturelle, mais également de ville multiculturelle, si l'on en juge par l'importance de sa population constituée par les tiers-groupes. Le tableau 1 illustre cette situation. En 1961,

7. Plus précisément, les valeurs du coefficient de différenciation (DIFF) peuvent varier entre 0 et 1. Une valeur de l'indice faible indique une différenciation faible entre les unités qui s'opposent le plus quant à la représentation du groupe, alors qu'une valeur proche de l'unité indique le contraire. L'indice de prépondérance (PRE) voit ses valeurs varier dans l'intervalle -1 et 1, une valeur nulle indiquant l'absence de prépondérance. Pour une présentation mathématique de ces coefficients, on pourra consulter : André LANGLOIS, « Un nouveau cadre méthodologique pour l'étude de la ségrégation résidentielle appliqué à Montréal (1931-1971) », *Le Géographe canadien*, XXIX, 3, 1985 : 194-206.

8. Nous avons utilisé la procédure FACTOR du logiciel SAS. Voir : *SAS User's Guide : Statistics*, Cary (N.C.), Sas Institute, 1982 : 309-345.

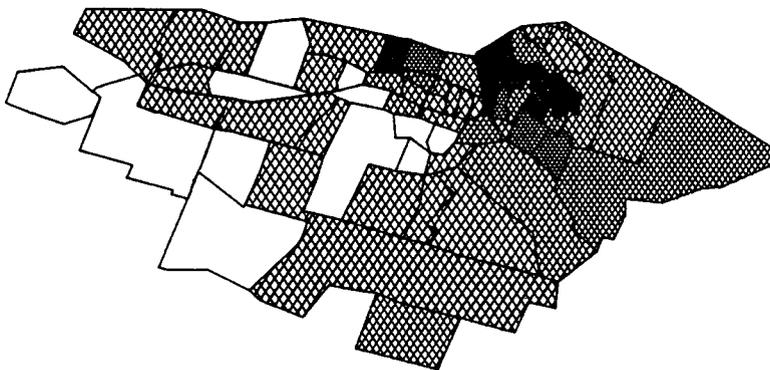
9. M. RAY, *Croissance du Canada urbain. Tendances au niveau des métropoles*, II, Toronto, Copp Clark, 1976.

Ottawa présentait le visage d'une ville majoritairement britannique (53.6%) avec une composante française importante (27.6%) et une représentation des tiers-groupes modeste (16.7%). La ville voit alors sa population augmenter considérablement, avec un taux de croissance annuel de 2.69% durant la période 1961-1971. Cette augmentation globale a eu un impact positif sur tous les groupes considérés, si bien que l'importance relative des diverses communautés a peu changé en 1971. La population d'origine française a cependant vu sa représentation relative diminuer, alors que certains tiers-groupes augmentaient leurs effectifs avec des taux parfois très élevés, notamment les populations d'origines chinoise (17.3%), juive (9.37%) et italienne (6.33%). En 1981, on observe un renversement des tendances précédentes. D'abord, les populations britannique et française diminuent même en nombres absolus. Cette perte est contrebalancée par une augmentation considérable des tierces communautés, qui représentent maintenant près du tiers de la population de la ville. L'augmentation est due notamment aux apports de la population d'origine chinoise et des populations diverses regroupées dans la catégorie « autres ».

CARTE I

Pourcentage de la population d'origine française, Ottawa, 1961.

1961



FRANCAIS

	PCT ≤ 10
	30 < PCT ≤ 40
	75 < PCT

	10 < PCT ≤ 20
	40 < PCT ≤ 50

	20 < PCT ≤ 30
	50 < PCT ≤ 75

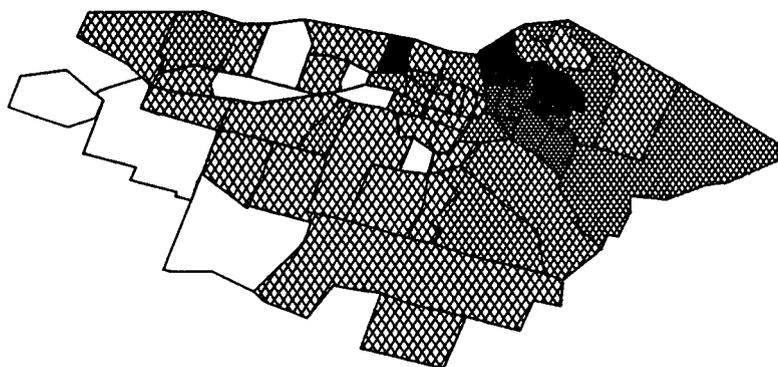
La situation à Ottawa a donc considérablement évolué durant la période 1961-1981. De ville à caractère biethnique, elle est devenue une ville franchement multiethnique. Corollairement, la population d'origine française a vu son importance diminuer de façon significative. Quelles conséquences cette diminution a-t-elle eu sur la répartition de cette population dans l'espace? Les cartes 1, 2 et 3 illustrent cette répartition en 1961, 1971 et 1981. Celle de 1961 révèle deux zones principales de concentration française, toutes deux situées au cœur de la ville : la plus importante comprend les secteurs du quartier central dit de la « Basse-Ville » et, plus à l'est, de la ville de Vanier ; la deuxième, plus à l'ouest, ne regroupe que deux secteurs de recensement. Hors de ces deux zones, on note une présence significative de la population d'origine française surtout dans la partie Est de l'agglomération, alors qu'ailleurs elle est généralement inférieure à 20% (partie Sud) et même à 10% (partie Ouest).

En 1971, quelques changements importants sautent aux yeux, dont une nette diminution de l'importance des zones de concentration précédemment identifiées. Dans la première (Basse-Ville et Vanier), le nombre de secteurs dont la population est à plus de 75% d'origine française passe de 5 à 3. Par

CARTE 2

Pourcentage de la population d'origine française, Ottawa, 1971.

1971



FRANCAIS

PCT <= 10
30 < PCT <= 40
75 < PCT

10 < PCT <= 20
40 < PCT <= 50

20 < PCT <= 30
50 < PCT <= 75

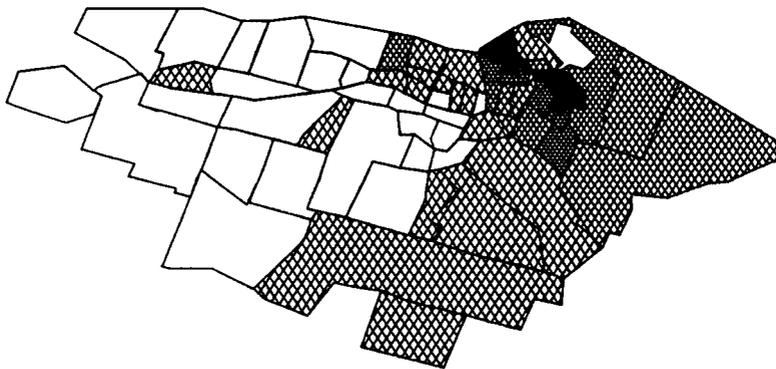
contre, la présence française s'est affirmée davantage dans les zones où elle était faible, notamment dans l'Ouest, où le nombre de secteurs comptant au plus 10% de population d'origine française est passé de 12 à 8. Ces deux tendances illustrent nettement une répartition modifiée par un double processus de décentralisation, au détriment des zones de concentration, et de dispersion au profit des secteurs périphériques du Sud et de l'Ouest.

Les données de 1981 sont passablement surprenantes, car elles indiquent un certain retour partiel vers la situation originale. La propension de la population française à s'étendre vers l'Ouest s'est en effet complètement freinée car sa présence y est maintenant généralement inférieure à 10%. D'autre part, les pertes des zones de concentration semblent s'accélérer : on n'y trouve plus aucun secteur dont le pourcentage est supérieur à 75% ; en outre, la seconde zone de concentration s'est presque complètement effacée. En somme, la période 1971-1981 révèle une diminution généralisée de la présence de la population française, contrairement à la période 1961-1971 où cette diminution n'affectait que les zones de concentration.

CARTE 3

Pourcentage de la population d'origine française, Ottawa, 1981.

1981



FRANCAIS

	PCT <= 10
	30 < PCT <= 40

	10 < PCT <= 20
	40 < PCT <= 50

	20 < PCT <= 30
	50 < PCT <= 75

Les coefficients D, DIFF et PRE apportent d'autres précisions sur la nature de l'évolution de la répartition de la population d'origine française à Ottawa (tableau 2). L'indice de disparité est passé de 0.420 (1961) à 0.361 (1981). Cette baisse s'est faite selon certaines modalités que permettent de saisir les coefficients DIFF et PRE. Ainsi, la légère diminution du coefficient DIFF marque une atténuation de l'opposition entre les zones de concentration et les zones peu représentatives de la population d'origine française. D'autre part, l'asymétrie demeure positive, comme l'indiquent les valeurs du coefficient PRE, marquant la prépondérance des secteurs où on retrouve une surreprésentation de la population française comme facteur explicatif de la concentration. Cette prépondérance tend cependant à diminuer, même si elle passe par un maximum en 1971. L'existence de ce maximum fait ressortir le double processus d'expansion/déconcentration identifié sur la carte de 1971, qui s'exprime ici par une diminution relative de la présence de la population française dans les secteurs à forte et moyenne représentation, avec une augmentation de cette présence dans les secteurs à faible représentation. Durant la période 1971-1981, l'indice PRE indique cependant un retour à la situation de 1961, caractérisé par une régression de la présence de la population française dans les secteurs où elle était déjà peu importante.

TABLEAU 2

Coefficients de répartition spatiale de la population d'origine française, Ottawa, 1961, 1971 et 1981.

ANNÉE	COEFFICIENTS		
	D	DIFF	PRE
1961	0.420	0.564	0.152
1971	0.364	0.521	0.210
1981	0.361	0.518	0.135

C) Associations spatiales interethniques

Les processus qui ont affecté les formes de la répartition de la population d'origine française sont susceptibles d'avoir également affecté la force et le sens des associations entre cette population et les autres groupes ethniques. Le tableau 3 permet de comparer d'abord la dynamique de la répartition des groupes ethniques durant la période. Cette dynamique est assez variable, si l'on en juge par l'éventail assez vaste des coefficients de corrélation entre les données

TABLEAU 3

Stabilité de la répartition des ethnies, selon le coefficient de corrélation (1961 et 1981), Ottawa.

ETHNIE	CORRÉLATION	ETHNIE	CORRÉLATION
Français	0.93	Chinois	0.50
Anglais	0.84	Grecs	0.46
Irlandais	0.80	Hongrois	0.42
Italiens	0.77	Allemands	0.41
Écossais	0.76	Gallois	0.30
Juifs	0.65	Ukrainiens	0.16
Néerlandais	0.58	Libanais	0.14
Polonais	0.51		

de 1961 et celles de 1981. Malgré les changements précédemment observés, c'est l'espace résidentiel de la population française qui semble avoir joui de la plus grande stabilité. À l'autre extrémité, on retrouve les populations ukrainienne et libanaise, dont les coefficients sont étonnamment bas. Entre ces deux situations extrêmes, s'étalent les autres ethnies, dont l'ordre semble assez bien corrélé à la taille des populations et à l'ancienneté de leur établissement à Ottawa. La relative stabilité de l'espace résidentiel de la population française n'interdit pas les changements dans les associations spatiales avec les autres groupes ethniques, comme l'indique le tableau 4. On y remarque une baisse générale de l'opposition caractéristique avec les populations d'origine britannique. Par contre, avec les tiers-groupes, l'opposition s'est généralement accrue, quelquefois de façon très nette, notamment avec les Hongrois, les Italiens, les Juifs et les Chinois.

TABLEAU 4

Association spatiale de la population d'origine française avec les autres ethnies, selon le coefficient de corrélation, Ottawa, 1961 et 1981.

ETHNIE	CORRÉLATION		ETHNIE	CORRÉLATION	
	1961	1981		1961	1981
Anglais	-0.92	-0.82	Italiens	-0.01	-0.35
Irlandais	-0.85	-0.80	Juifs	-0.13	-0.30
Écossais	-0.90	-0.81	Néerlandais	-0.57	-0.40
Gallois	-0.76	-0.30	Polonais	-0.49	-0.43
Allemands	-0.52	-0.45	Ukrainiens	-0.34	-0.20
Grecs	-0.20	-0.33	Chinois	-0.07	-0.27
Hongrois	-0.08	-0.29	Libanais	-0.20	-0.24

Remarquons enfin le cas très particulier des Libanais, qui semblent s'être rapprochés sensiblement de la population française.

Le portrait d'ensemble de l'évolution des associations spatiales inter-ethniques, et de la place de la population française dans cette évolution, ressort de l'analyse en composantes principales dont le tableau 5 résume l'essentiel des résultats. La première composante donne comme facteur principal de structure spatiale l'opposition population d'origine française/population d'origine britannique. Si l'on compare les deux années, on retrouve l'affaiblissement de cette opposition déjà observée au tableau 4. La seconde composante peut être qualifiée de composante « chinoise », à laquelle venaient se greffer, en 1961, les populations grecque et libanaise. Les Italiens ressortent nettement sur la troisième composante, qui indique une association Italiens/Ukrainiens dont l'intensité s'est également atténuée en 1981. L'association Allemands/Néerlandais a semblé jouir d'une certaine stabilité, puisqu'on retrouve ces mêmes populations sur la quatrième composante quelle que soit l'année considérée. Les trois dernières composantes se rapportent chacune à un groupe ethnique en particulier. Celles qui concernent les Polonais et les Ukrainiens apparaissent après 1961 ; elles indiquent la grande dynamique de ces populations durant la période.

Les processus de décentralisation et de dispersion qui ont affecté la répartition de la population d'origine française semblent cependant avoir favorisé une différenciation plus nette de l'espace résidentiel de cette population surtout vis-à-vis des tiers-groupes. En effet, les saturations négatives qui caractérisent la position de la population française sur les composantes deux à sept ont toutes augmenté (en termes absolus). D'autre part, l'opposition population française/population britannique reste forte, même si elle a eu tendance à diminuer, le mouvement de la population française vers la périphérie se faisant surtout vers l'est dans le prolongement de la principale zone centrale de concentration (Vanier). Cette situation, où l'on observe un processus de décentralisation qui ne favorise pas un accroissement de l'intégration spatiale des populations, n'est pas en accord avec les théories prônées, à l'origine, par l'École de Chicago. Elle n'est d'ailleurs pas particulière à la population française. Les Polonais et les Ukrainiens, notamment, malgré la mobilité dont ils ont fait preuve durant la période de 1961-1981, ne donnent pas l'évidence que leurs déplacements se soient faits dans la direction d'une meilleure intégration : l'apparition de deux nouvelles composantes qui les concerne montre le contraire. Bref, la tendance à la différenciation de l'espace résidentiel à Ottawa serait un phénomène général.

*

*

*

TABLEAU 5

Structures factorielles des associations spatiales entre les ethnies,
1961 et 1981.*

COMPOSANTE	ANNÉE	SATURATIONS**	
		Positives (> 0.60)	Négatives (< -0.60)
I (7.60)***	1961	Écossais (0.93) Anglais (0.92) Gallois (0.80) Irlandais (0.76)	Français (-0.91)
	1981	Anglais (0.90) Écossais (0.78) Irlandais (0.63)	Français (-0.84)
II (3.91)	1961	Chinois (0.86) Grecs (0.86) Libanais (0.77)	Français (-0.15)
	1981	Chinois (0.73)	Français (-0.18)
III (3.21)	1961	Italiens (0.80) Ukrainiens (0.65)	Français (-0.20)
	1981	Italiens (0.90)	Français (-0.32)
IV (2.80)	1961	Allemands (0.68) Néerlandais (0.61)	Français (-0.24)
	1981	Néerlandais (0.79) Allemands (0.62)	Français (-0.24)
V (2.17)	1961	Juifs (0.82)	Français (-0.11)
	1981	Juifs (0.89)	Français (-0.17)
VI (1.70)	1961	—	Français (-0.08)
	1981	Polonais (0.75)	Français (-0.12)
VII (1.30)	1961	Français (0.02)	—
	1981	Ukrainiens (0.91)	Français (-0.15)

* Il s'agit d'une structure obtenue à l'aide de la rotation varimax. Nous n'avons retenu que les composantes ayant une valeur propre supérieure ou égale à l'unité.

** Les saturations de la population d'origine française sont mentionnées pour chaque composante afin de mieux situer cette population.

*** Proportion de la variance dont tient compte chacune des composantes.

Les résultats obtenus ici montrent une situation semblable à celle qui prévaut à Montréal.¹⁰ L'opposition population d'origine française/population d'origine britannique persiste et la dissociation spatiale avec les tiers-groupes semble vouloir s'accroître. L'opposition avec les tiers-groupes est cependant moins marquée à Ottawa. D'autre part, les tiers-groupes semblent avoir ici un comportement résidentiel plus autonome par rapport à celui de la population d'origine britannique. On pourrait essayer d'expliquer ces quelques différences par le fait qu'à Ottawa, les tiers-groupes percevraient la population d'origine française comme un autre groupe minoritaire plutôt que « l'autre majorité » par rapport à laquelle on cherche à affirmer sa spécificité et, quelquefois, sa préférence pour la société canadienne-anglaise.

Il faut bien se rappeler, enfin, que la population d'origine française d'Ottawa est manifestement plus hétérogène que celle de Montréal. Elle est composée de groupes provenant de diverses souches : Franco-Ontariens du Nord ou de l'Est de l'Ontario, Québécois d'arrivée récente ou établis de longue date. Ces groupes sont susceptibles de manifester un comportement résidentiel différencié. Cette diversité nécessiterait une étude plus fine, effectuée au niveau des sous-groupes dont se compose cette population. C'est à cette tâche que nous comptons nous attaquer prochainement.

André LANGLOIS

*Département de géographie,
Université d'Ottawa.*

10. André LANGLOIS, « Évolution de la répartition spatiale des groupes ethniques dans l'espace résidentiel montréalais, 1931-1971 », *Cahiers de géographie du Québec*, XXIX, 76, 1985 : 49-65.